CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier universitaire mère-enfant
Université de Montréal

PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF
Conseil d'administration du CHUSJ
22 février 2022
Séance extraordinaire – Huis clos à 17h15
Par vidéoconférence

PRÉSENTS : Mme Ann MacDonald, présidente *(vidéoconférence)*
Mme Louise Champoux-Paillé, vice-présidente*(vidéoconférence)*
Mme Caroline Barbir, secrétaire *(vidéoconférence)*
M. Nicolas Chevalier *(vidéoconférence*

INVITÉS : Mme Isabelle Demers, Présidente-directrice générale adjointe *(vidéoconférence)*
Mme Camille Morasse-Bégis, adjointe à la présidente-directrice générale *(vidéoconférence)*

EXCUSÉE: Dre Marie-Josée Hébert

RÉDACTION : Mme Manon Houle, assistante administrative

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance et constatation du quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 février 2022**
3. **Huis clos**
   - 3.1. **Gouvernance et affaires corporatives**
     [redacted]
   - 3.2. **Ressources humaines**
     - 3.2.1. **Nomination du directeur adjoint des services multidisciplinaires, de la santé mentale et de la réadaptation**
4. **Varia**
5. **Date de la prochaine séance régulière – 25 mars 2022**
6. **Levée de la séance**

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Mme MacDonald souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum étant atteint, Mme MacDonald déclare l'ouverture de la séance du comité exécutif du conseil d'administration à 17h15.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDAIRE DU 22 FÉVRIER 2022

La présidente dépose l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 février 2022 pour adoption et demande aux membres s'ils désirent apporter des changements à l'ordre du jour.

Mme Barbir mentionne l'ajout d'un point en varia relativement au report du processus de renouvellement des conseils d'administration

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dûment présentée et appuyée, le comité exécutif du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine adopte unanimement l'ordre du jour amendé de la séance du 22 février 2022.

3. HUIS CLOS

3.1 GOUVERNANCE ET AFFAIRES CORPORATIVES

[redacted]

3.2 RESSOURCES HUMAINES

3.2.1 NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES, DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA RÉADAPTATION

[redacted]

RÉSOLUTION CECA 22.01
NOMINATION DE MONSIEUR VINCENT ROY AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT À LA DIRECTION DES SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES, SANTÉ MENTALE ET RÉADAPTATION POUR LE VOLET RÉADAPTATION ET NEURODÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE le CHU Sainte-Justine est un établissement public régi par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, c. S-4.2) (ci-après la « LSSSS »);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 173 de la LSSS, le conseil d'administration nomme les cadres supérieurs de l'établissement;

ATTENDU QUE les articles 3 et 15.1 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux* (RLRQ, S-4.2, r. 5.1) prévoient qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs et de déterminer le salaire de ces derniers à l'intérieur de la classe salariale du poste pour lequel ils sont nommés ;

ATTENDU la structure organisationnelle adoptée par le conseil d'administration le 24 septembre 2021;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection s'étant tenu le 31 janvier 2022;

ATTENDU la recommandation de la Présidente-directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dûment présentée et appuyée, le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine :

NOMME monsieur Vincent Roy à titre de directeur adjoint à la Direction des services multidisciplinaires, santé mentale et réadaptation / volet réadaptation et neurodéveloppement au CHU Sainte-Justine, à temps complet, et ce à compter du 14 mars 2022 ;

ACCORDE à **monsieur Vincent Roy** le salaire prévu à la classe 43 autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit de 130 877,76 $ annuellement suite à une augmentation de 10 % du salaire qu'il recevait.

4. VARIA

4.1 REPORT DU PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Mme Barbir informe les membres du comité du report à l'automne 2022 du processus de renouvellement des conseils d'administration. La correspondance du MSSS à cet effet est déposé pour information.

5. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : 25 MARS 2022

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente du comité exécutif du conseil d'administration déclare la séance levée à 17h30.

La présidente,

Ann MacDonald

La secrétaire et présidente-directrice générale,

Caroline Barbir